



Luxembourg, le 12 août 2016

Monsieur Mars DI BARTOLOMEO
Président de la Chambre
des Députés
LUXEMBOURG

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, je souhaite poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse:

« Il a été rapporté que pour l'année académique 2016-2017, quatre classes ne seront plus proposées au « Lënster Lycée ». Il semble que cette décision soit fondée sur des critères objectifs et ait été prise selon les règles valables pour tous les lycées du Grand-Duché. Par la suite, j'aimerais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse:

- Quelles sont les classes qui fonctionneront au « Lënster Lycée » à partir de septembre 2016 ?*
- Quels seront les effectifs des différentes classes?*
- Quel a été le taux de réussite des différentes classes en 2015-2016?*
- Combien d'élèves ont rejoint le « Lënster Lycée » au cours de l'année scolaire passée?*
- Combien d'élèves ont quitté le lycée au cours de l'année respectivement à la fin de l'année scolaire écoulée?*
- Quelles peuvent être les raisons de ces fluctuations?*
- De quelles communes proviennent les élèves admis en 7e et en quel nombre? »*



DEMOKRATESCH
PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu

Veillez croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma très haute considération.



Gilles BAUM

Député



DEMOKRATESCH
PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu



Luxembourg, le 3 octobre 2016

Monsieur le Président de la Chambre des
Députés
19, rue du Marché-aux-Herbes
L-1728 Luxembourg

**Réponse du Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse à la
question parlementaire N° 2307 du Député Gilles Baum**

Classes fonctionnant au LLJ – Effectifs et historique

Enseignement	ANNEE_SCOLAIRE			Prévision
	AET	2014/2015	2015/2016	2016/17
ES (Classique)	7	29	42	29
	6C		4	0
	6M		21	42
	5C			5
	5M			17
ES Total		29	67	93
CYCLE INF EST (Technique)	7ST	89	94	98
	8PO		19	20
	8TE		69	82
	9PO			19
	9TE			47
CYCLE INF EST Total		89	182	266

PREPARATOIRE	7MO	30	28	37
	8MO		29	21
	9MO			27
PREPARATOIRE Total		30	57	85
REG. TECHNIQUE	10CM	18	15	(5)
	10PS		26	11
	10TG	19	24	(5)
	11CM		10	10
	11PS			(5)
	11TG		13	10
	12GE			11
	12CG			(7)
REG. TECHNIQUE Total		37	88	42 (64)
FORM. TECHNICIEN	T0CM	16	20	15
	T0IF	22	25	14
	T1CM		14	20
	T1IF		8	23
	T2CM			15
	T2IF			(8)
FORM. TECHNICIEN Total		38	67	87(95)
REGIME PROF	COEL	7	2	1
	C1EL		2	2
	C2EL			1
REGIME PROF Total		7	4	4
ACCU/CLIPP/COIP/CLIJA			15	15
STAGE_ALJ		3	6	-
Total		233	486	592

Résultats et fluctuations sur les classes du LLJ

L'enseignement classique

L'enseignement classique présente un nombre constant de +/- 30 élèves par année scolaire. Ce nombre justifie en effet d'offrir une division inférieure de l'enseignement secondaire classique. L'effectif est en ce moment trop faible pour pouvoir organiser des sections dans la division supérieure. Il est à noter que les résultats des élèves sont bons.

Le cycle inférieur de l'enseignement technique

Les inscriptions en 7ST sont en légère hausse.

Pour la cohorte de 2014, on constate que 23 élèves des 89 inscrits initialement n'aboutissent pas en 9^e après deux ans. Ceci correspond à l'effectif d'une classe entière. Les causes sont le nombre élevé d'échecs (44), le changement d'établissement (9) et le décrochage (2).

Pour la cohorte de 2015/16, 94 élèves étaient inscrits initialement. 5 élèves n'ont pas terminé leur année au LLJ et 21 élèves ont échoué, ce qui correspond encore une fois à l'effectif d'une classe.

Le régime préparatoire

Le LLJ a développé un projet promettant pour le régime préparatoire. Force est de noter que le ministère met des ressources importantes à disposition de ce projet. Pour l'année scolaire 2016/17 le LLJ a fait une ouverture pour accueillir 7 élèves en sus de l'effectif normal.

Le régime technique

En 2014/15, le LLJ a proposé deux formations au régime technique à savoir la division commerce et la division technique générale. En 2015/16 la division des professions de santé a été ajoutée.

Division Commerce

Cohorte 2014/15 :

10CM : 18 élèves inscrits, 3 ont changé de formation et/ou ont quitté le LLJ et 5 ont échoué.

11CM : 10 élèves inscrits, 1 échec, 2 élèves quittent le LLJ pour le LTECG.

Suite à cette évolution et vu l'effectif de 7 élèves, il a été décidé de ne pas offrir le cycle supérieur pour cette formation au LLJ.

Cohorte 2015/16

10CM : 15 élèves inscrits, 3 ont changé de formation et/ou ont quitté le LLJ et 2 ont échoué. Dès lors, il y aura seulement 10 élèves inscrits en 11CM pour l'année 2016/17.

On note 5 inscriptions pour la 10CM en 2016/17. Par conséquent, les élèves ont été transférés vers d'autres établissements.

Division technique générale

Cohorte 2014/15

10TG : 19 élèves inscrits, 1 élève a changé de formation et/ou a quitté le LLJ, 8 ont échoué.

11TG : 13 élèves inscrits, 6 nouvelles inscriptions, 1 élève quitte le LLJ, 1 échec.

12TG : on prévoit d'ouvrir la classe de 12TG avec 11 élèves pour 2016/17.

Cohorte 2015/16

10TG : 24 élèves inscrits, 7 redoublants, 11 ont changé de formation et/ou ont quitté le LLJ et 2 ont échoué.

11TG : on prévoit d'ouvrir la classe de 11TG avec 10 élèves pour 2016/17.

Comme pour la 10CM, on compte 5 inscriptions pour la 10TG en 2016/17. Dès lors, ces élèves ont été orientés vers d'autres établissements.

Division professions de santé

Cohorte 2015/16

10PS : 24 élèves inscrits, 4 redoublants, 8 ont changé de formation et/ou ont quitté le LLJ et 9 ont échoué.

11PS : seulement 5 inscriptions pour la 11^e au LLJ, les 5 élèves ont été transférés vers d'autres lycées.

La formation du technicien

Division commerce

Cohorte 2014/15

T0CM : 16 inscriptions, 4 élèves ont changé d'établissement.

T1CM : 14 inscriptions.

T2CM : 15 inscriptions.

Cohorte 2015/16

T0CM : 20 inscriptions.

T1CM : 20 inscriptions.

Division informatique

Cohorte 2014/15

T0IF : 22 inscriptions, 12 élèves ont quittés le lycée, 2 ont changé de formation.

T1IF : 8 inscriptions.

T2IF : 8 élèves inscrits ont été transférés vers d'autres lycées.

Cohorte 2015/16

T0IF : 25 inscriptions.

T1IF : 23 inscriptions.

Pour l'année 2016/17 la formation démarre en T0IF avec seulement 14 élèves.

CCP électricien

2014/15 : 7 élèves

2015/16 : 4 élèves

2016/17 : 4 élèves

La demande pour le CPP électricien reste très faible.

Au courant de l'année scolaire 2015/2016, 27 élèves ont rejoint le Lënster Lycée.

Ventilation de recrutement d'élèves du LLJ suivant la région

	2014/15		
Classe	Inscriptions dans tous les lycées d'élèves ressortissant de la ZIP* "Junglinster"	Inscriptions au LLJ d'élèves ressortissant de la ZIP "Junglinster"	% d'inscriptions au LLJ
7O	99	19	19%
7ST	83	44	53%
7MO	24	16	67%
10CM	17	5	29%
10PS			
10TG	28	7	25%
TOCM	12	4	33%
TOIF	4	3	75%
TOTAL	267	98	37%

* ZIP : zone d'inscription prioritaire

	2015/16		
Classe	Inscriptions dans tous les lycées d'élèves ressortissant de la ZIP "Junglinster"	Inscriptions au LLJ d'élèves ressortissant de la ZIP "Junglinster"	% d'inscriptions au LLJ
7O	109	32	29%
7ST	81	53	65%
7MO	15	7	47%
10CM	21	3	14%
10PS	25	6	24%
10TG	20	5	25%
TOCM	17	6	35%
TOIF	3	2	67%
TOTAL	291	114	39%

Provenance des élèves inscrits au LLJ						
Enseignement	Nbre d'élèves inscrits 2014/15			Nbre d'élèves inscrits 2015/16		
	Total	ZIP "Junglinster"	% ZIP "Junglinster"	Total	ZIP "Junglinster"	% ZIP "Junglinster"
Classique	29	19	66%	67	51	76%
Technique	89	46	52%	182	102	56%
Préparatoire	30	16	53%	57	21	37%
Régime technique	37	12	32%	88	25	28%
Technicien	38	7	18%	67	14	21%
Total	100	223	45%	213	461	46%

Conclusions

Surtout pour les classes supérieures, le LLJ a des problèmes de recrutement ce qui est dû à la proximité de Luxembourg-Ville et à une offre scolaire redondante dans la région.

Les projets de réforme de l'enseignement secondaire misent sur une diversification accrue de l'offre scolaire. Le degré d'autonomie dans la conception des formations (classes supérieures) sera considérablement élargi. Mon département incite les directions des lycées d'une même région à coordonner leurs offres entre eux.

Pour ce qui est du Lënster Lycée en particulier, il est veillé à ce qu'il se procure un profil lui permettant d'évoluer, ceci dans l'intérêt de la communauté scolaire et des enfants de la région de Junglinster. Dans cet exercice, qui sera mené avec les enseignants et la direction du lycée ainsi qu'avec les forces vives de la région, le lycée connaîtra un soutien important de mon ministère dans le courant de l'année scolaire à venir.



Claude Meisch
Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse